

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE**DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :****Mardi 6 novembre 2018**

L'an deux mille dix-huit, le mardi 6 novembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Francis KOCK, Maire.

Etaient présents : Mmes Nadège DELPECH, Maggy PEZZINI, MM Francis KOCK, Serge BOULANGER, Jean-Pierre DURET, Jean-Louis DUROS, Jean-Paul LEQUEUX, Frédéric NAVARRE, Jean-Jacques REMY.

M. Bernard CARON, absent a donné son pouvoir à Maggy PEZZINI ;
M. Francis DEMARQUE, absent a donné son pouvoir à Jean-Jacques REMY.

M. Jean-Louis DUROS a été nommé secrétaire de séance.

19h00 : début du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :**11 novembre :**

M. Jean-Jacques REMY récapitule le programme des cérémonies organisées à Brancourt pour commémorer le centenaire de l'armistice de la grande guerre, au cimetière, au monument aux morts et à la salle polyvalente.

M. Jean-Paul LEQUEUX fait le point sur les travaux de rénovation des deux tombes et confirme la venue pour la cérémonie, d'une arrière petite nièce d' Octave CUVEREAUX.

L'ensemble des éléments nécessaires à la réussite de la cérémonie est prêt, en espérant que la météo sera moins exécrable qu'annoncé.

Remplacement d'un agent en congé maternité :

Notre ATSEM, ayant annoncé son arrêt pour congé de maternité, le conseil a décidé d'un recrutement pour la durée de son absence. La mairie a réceptionné sept candidatures, et quatre candidates ont été reçues par Monsieur le Maire et deux adjoints. C'est une mère de famille Brancourtoise, qui a été retenue. Cette dernière a fait ses débuts hier, le lundi 5 novembre pour un contrat de remplacement de 35 heures par semaine sur quatre jours.

Liste électorale : élection des membres de la commission.

Une réforme est intervenue dans la désignation des membres de la commission d'actualisation des listes électorales. Ce n'est plus le maire, mais un conseiller municipal sans délégation qui présidera les séances, toujours assisté d'un représentant du Tribunal de Grande Instance et d'un représentant du Préfet qui sont proposés par la commune. Les réunions doivent avoir lieu 6 semaines avant les scrutins pour acter les inscriptions et les radiations.

M. Jean-Pierre DURET est désigné à l'unanimité du conseil pour représenter celui-ci. De la même façon, Messieurs Roger REMY et Gérard KIKEL, déjà désignés depuis le début du mandat, étant volontaires pour poursuivre, sont proposés à l'unanimité pour représenter l'un le tribunal de Grande Instance et l'autre le Préfet.

QUESTIONS DIVERSES :**Aisne partenariat voirie – changement de règlement :**

Le Maire donne lecture du règlement modifié du dispositif Aisne Partenariat Voirie.

Le conseil municipal est consulté pour approuver ou non les changements intervenus.

Le conseil émet à l'unanimité un avis favorable.

Travaux de voirie :

A l'occasion de ce vote, Monsieur le Maire annonce qu'il n'a toujours pas de nouvelles du financement des écluses destinées à ralentir la circulation de la traversée de la commune.

M. Jean-Paul LEQUEUX annonce que les travaux de réfection de la rue de la Croix Rouge et de la rue des Jardinets sont commencés.

M. Jean-Louis DUROS demande à ce que l'on profite de ces travaux pour installer des "coussins Berlinois" sur la ligne droite de la rue de la Croix Rouge afin de ralentir la circulation.

M. Jean-Jacques REMY annonce que grâce à l'installation des « STOP » rue de la Forêt, la vitesse a été effectivement ralentie dans cette rue qui prolonge la rue de la Croix Rouge.

Redevance ordures ménagères :

Comme tous les Brancourtois, la commune a reçu sa nouvelle redevance ordures ménagères. Pour les collectivités, elle est basée sur des forfaits équivalent habitant.

Mairie : 240 €

Ecoles : 330 €

Salle polyvalente : 330 €

(Pour la salle Remy, l'association des anciens élèves doit s'acquitter de 480€).

Les éléments de calcul pour les particuliers sont estimés d'après le dernier recensement. Pour les Brancourtois dont la situation familiale aurait changé, des courriers et attestations pourront être délivrés par la mairie.

Organisation de l'école Prémontré-Brancourt :

Monsieur le Maire rappelle la tenue de la réunion du 19 novembre prochain, organisée autour de Monsieur BRAULT, Inspecteur d'Académie, concernant le projet de regroupement scolaire dispersé. Les représentants des conseils municipaux de Brancourt et Prémontré seront présents ainsi que les enseignants des deux écoles. Mme HERBULOT, Maire de BASSOLES-AULERS sera présente, son conseil municipal ayant déjà voté pour que les élèves de BASSOLES rejoignent ce regroupement scolaire.

De nouveaux éléments seront à disposition des participants dont la proposition horaire de la RTA.

Contrôle et mise à jour du plan cadastral :

Du 12 novembre au 21 décembre 2018, Monsieur Michel BLONDEAU va parcourir le canton et la commune afin de mettre à jour le plan cadastral. Cet agent, mandaté par arrêté préfectoral, est un agent assermenté. Il est chargé du contrôle des demandes de permis de construire, d'aménagement... de constater les anomalies ou réalisations non autorisées et également de renseigner le fisc.

Fond départemental de péréquation:

Le fond départemental de péréquation de la taxe additionnelle, basé sur les investissements réalisés par les communes, verse à Brancourt la somme de 10 553,60 €.

Noël des enfants :

Après le repas de Noël, les enfants des écoles iront au cinéma à SAINT GOBAIN. Le conseil, à l'unanimité, vote pour le financement du transport et des entrées.

Formation des élus :

Diverses formations proposées par l'Association des Maires de l'Aisne sont disponibles pour les membres du conseil (gestion des cimetières, pouvoirs de police du Maire, préparation budgétaire annuelle...).

Equipe d'animation périscolaire :

Afin de faciliter l'organisation des actions d'animations le matin et le soir, l'équipe d'animation périscolaire de la Communauté de Communes Picardie des Châteaux demande à la commune l'autorisation de faire deux jeux de clés de la salle des associations et 1 double de la salle polyvalente.

Le conseil accepte et profitera de l'occasion pour faire percevoir ces jeux de clés sous l'entière responsabilité des utilisateurs.

RIFSEEP et CIA :

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique.

Le complément indemnitaire annuel (CIA) est une seconde prime facultative intégrée au RIFSEEP, elle permet de reconnaître spécifiquement l'engagement professionnel et la manière de servir des agents.

Monsieur le Maire recevra les agents communaux dans le cadre des entretiens annuels de notation. Il appliquera les barèmes définis par le conseil concernant le RIFSEEP et le CIA.

Pose des guirlandes de Noël :

La secrétaire de Mairie prendra rendez-vous avec la SETI afin de planifier l'installation des illuminations de Noël. Les dates idéales seraient une pose le 3 ou 4 décembre 2018 et un démontage le 7 janvier 2019.

Boite à livres :

Jean-Pierre DURET a été interpellé par un Brancourtois qui souhaitait installer une "boite à livres" dans la commune. Le conseil émet un avis favorable à cette initiative, mais demandera à l'intéressé de présenter un projet un peu plus complet.

La commune est prête à "jouer le jeu" et à accompagner ce projet culturel.

Noël des employés communaux :

Le pot de Noël offert par le conseil municipal aux employés communaux aura lieu le 18 décembre 2018 à 17h30.

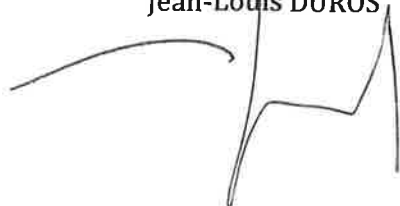
Prochain conseil :

La date du prochain conseil est fixée au mardi 18 décembre 2018 à 18 h30 à l'issue du pot.

La séance est levée à 20h45.

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de Séance
Jean-Louis DUROS



Le Maire
Francis KOCK

